

WIPFG

working papers in functional grammar

WIPFG no. 6
October 1985

Les constructions pronominales en français
Liesbeth Afman

INTRODUCTION

Dans ce mémoire nous examinons si les constructions pronominales du français peuvent être décrites dans le cadre de la Grammaire Fonctionnelle, telle que celle-ci a été présentée dans *Functional Grammar* par S.C. Dik (1978).

Dans le premier chapitre nous passons en revue les divers types de constructions pronominales en français et nous décrivons la façon dont elles sont décrites et dérivées par quelques-uns des grammairiens de la grammaire transformationnelle.

Le deuxième chapitre est un exposé sommaire des parties de la Grammaire Fonctionnelle qui sont importantes pour ce mémoire.

Dans le troisième chapitre nous essayons de décrire les constructions pronominales du français selon la théorie de la Grammaire Fonctionnelle. Nous y signalons quelques problèmes que suscite une telle description et nous proposons des solutions pour quelques-uns de ces problèmes.

TABLE DES MATIERES

Introduction	
1. Les constructions pronominales en français	
1.0. Introduction	1
1.1. Les verbes pronominaux sans relation apparente avec des verbes transitifs non-pronominaux	2
1.1.1. Les verbes pronominaux intrinsèques	2
1.1.2. La construction pronominale autonome	2
1.2. La relation $N_1 V \Omega \leftrightarrow N_1 SE V \Omega$	3
1.2.1. La construction pronominale réfléchie	3
1.2.2. Le réfléchi-possessif	4
1.2.3. La construction pronominale à SE-datif + partie du corps	5
1.2.4. La construction réciproque	5
1.2.5. La construction réciproque à avec	6
1.3. La relation $N_0 V N_1 \Omega \leftrightarrow N_1 SE V \Omega$	6
1.3.1. La construction pronominale neutre	6
1.3.2. La construction pseudo-réfléchie	10
2. La théorie de la Grammaire Fonctionnelle pour les constructions pronominales	
2.0. Introduction	17
2.1. La Grammaire Fonctionnelle (Dik (1978))	17
2.2. La théorie de Dik (1982) pour les constructions pronominales	19
3. Les constructions pronominales en français et la théorie de la Grammaire Fonctionnelle	
3.0. Introduction	21
3.1. Les constructions réfléchies et autonomes	21
3.1.1. L'interprétation réfléchie	21
3.1.2. Le réfléchi-possessif	22
3.1.3. Les autonomes	23
3.1.4. SE-datif + partie du corps	23
3.1.5. Problèmes	24
3.1.6. Les intrinsèques	24
3.2. L'interprétation réciproque	25
3.3. L'interprétation pseudo-réfléchie	26
3.4. Les neutres	27
Conclusion	30
Notes	31
Références	33

1. LES CONSTRUCTIONS PRONOMINALES EN FRANÇAIS

1.0. Introduction

On peut diviser les constructions pronominales de la façon suivante:

I Les constructions de verbes pronominaux intrinsèques et autonomes.

II Les constructions pronominales qui ont une relation avec des constructions transitives non-pronominales. Il y a deux types de relations:

(a) $N_1 V \Omega \leftrightarrow N_1 SE V \Omega^1$

exemple:

(1) Marie lave quelqu'un \leftrightarrow Marie se lave

(b) $N_0 V N_1 \Omega \leftrightarrow N_1 SE V \Omega$

exemple:

(2) Quelqu'un lave ce veston en dix minutes \leftrightarrow Ce veston se lave en dix
minutes

Ruwet (1972: 87,88) distingue (a) et (b) en d'autres mots: dans le cas des relations du type (a), les restrictions de sélection du verbe avec le sujet dans la construction pronominale sont les mêmes que celles du verbe avec le sujet dans la construction non-pronominale, tandis que dans le cas des relations du type (b), les restrictions de sélection du verbe avec le sujet dans la construction pronominale sont les mêmes que celles du verbe avec l'objet dans la construction non-pronominale.

Dans ce chapitre, nous regarderons de plus près ces différents groupes de constructions pronominales, les qualités qui les distinguent les uns des autres et la façon dont ils sont dérivés par quelques grammairiens.

1.1. Les verbes pronominaux sans relation apparente avec des verbes transitifs non-pronominaux

1.1.1. Les verbes pronominaux intrinsèques

exemples:

- (3) Jean s'évanouit.
- (4) Marie s'arroge ce droit.
- (5) Pierre se moque de Jean.

Ces verbes n'existent pas dans une forme non-pronominale:

- (6) * Pierre évanouit (quelqu'un / quelque chose) ²

Les verbes peuvent avoir un complément d'objet direct (ex. (4)) ou indirect (ex. (5)) ou ils sont intransitifs (ex. (3)). Le pronom SE n'a pas de fonctions syntaxiques ou sémantiques évidentes; il n'y a pas de structure où SE est remplacé par un pronom non-clitique:

- (7) * Pierre n'évanouit que lui-même.

C'est pourquoi Ruwet (1972: 102) et Gross (1968: 17) engendrent les intrinsèques dans la base, ils font partie du lexique dans leur forme pronominale. Kayne (1975: 385-395) par contre est d'avis que le pronom se comporte comme un objet (outre SE, un seul complément d'objet est possible, et l'accord du participe passé suit les mêmes règles que dans le cas où un vrai objet direct ou indirect est placé avant le verbe), donc qu'il faut dériver les intrinsèques transformationnellement, tout comme les réfléchis (voir 1.2.1.). Pour les intrinsèques il y aurait alors une condition que le sujet et l'objet (ou un des objets) soient toujours coréférentiels, de sorte que la transformation réflexive s'applique obligatoirement.

1.1.2. La construction pronominale autonome

Boons et autres (1976: 121, 153-159) distinguent une catégorie de constructions, où l'emploi du verbe est autonome par rapport à l'emploi non-pronominal du verbe:

- (8)a. Pierre se rattrape à la branche.

Il s'agit ici du verbe pronominal *se rattraper à*. On ne peut pas rattraper quelqu'un ou quelque chose à *quelque chose*:

- b. Paul a rattrapé Pierre * à la branche.
- c. * Pierre a rattrapé (son corps / son bras) à la branche.

Peut-être faut-il aussi ranger sous cette catégorie un verbe comme *s'essayer*
à. La différence avec *se rattraper à* est qu'on peut *rattraper quelqu'un*,
mais non pas *essayer qn*:³

- (9)a. Il s'essaie à faire cela.
b. * Il essaie Jean à faire cela.
c. * Il n'essaie que lui-même à faire cela.

Cette phrase-ci est peut-être autonome aussi:

- (10)a. Elle s'est plainte de tout cela à son amie.
b. * Elle n'a plaint qu'elle-même de tout cela à son amie.
(cp. Kayne (1975: 390))

1.2. La relation $N_1 V \Omega \leftrightarrow N_1 SE V \Omega$

Les constructions pronominales qui ont cette relation avec des constructions
non-pronominales sont:

- les pronominaux réfléchis
- les pronominaux réfléchis-possessifs
- les pronominaux à SE-datif + "partie du corps"
- les réciproques
- les réciproques à avec.

1.2.1. La construction pronominale réfléchie

Il y a quatre types:

$N_1 V N_2 \leftrightarrow N_1 SE V$

- (11)a. Jean lave Marie.
b. Jean se lave

$N_1 V \text{ à } N_2 \leftrightarrow N_1 SE V$

- (12)a. Marie nuit à Pierre.
b. Marie se nuit.

$N_1 V N_2 \text{ à } N_3 \leftrightarrow N_1 SE V N_2$

- (13)a. Jean reproche cet acte à Pierre.
b. Jean se reproche cet acte.

$N_1 V N_2 \text{ à } N_3 \leftrightarrow N_1 SE V \text{ à } N_3$

(14)a. Il destine son fils au commerce.

b. Jean se destine au commerce.

Au fond, il s'agit de constructions transitives, où le pronom réfléchi est l'objet direct ou indirect. SE est la forme clitique des pronoms lui (-même), elle (-même), eux (-mêmes), etc.:

(15) Jean ne lave que lui-même.

Seulement, avec certains verbes il y a une différence de sens entre les formes pronominales et non-pronominales:

(16)a. Marie se jette par la fenêtre.

b. Marie jette Pierre par la fenêtre.

c. ?Marie ne jette par la fenêtre qu'elle-même.

Dans (16c.) Marie semble se composer de deux instances, une qui jette et une qui est jetée. Ceci indique que se jeter a une autre valeur sémantique que jeter *qn.*

Tout de même les grammairiens sont unanimes à dériver les réfléchis transformationnellement de la construction transitive correspondante. Kayne (1975: 375) a formulé la transformation Se-Placement:

$$\begin{array}{cccccccc}
 X & NP_i & V & Y & Pro_i & Z & \rightarrow & 1 & 2 & 5 & +R & \# & 3 & 4 & 6 \\
 1 & 2 & 3 & 4 & 5 & 6 & & & & & & & & &
 \end{array}$$

Pro_i = accusatif ou datif.

+R est le trait "réfléchi" qui fait que Pro devient se à la troisième personne.

1.2.2. Le réfléchi-possessif

C'est une catégorie distinguée par Boons e.a. (1976: 128, 129) où le pronom réfléchi et le sujet ne sont pas coréférentiels, mais où vaut cette relation-ci:

$N_1 \text{ ' } V \text{ Poss}^1 N_2 \Omega \leftrightarrow N_1 \text{ SE } V \Omega$

(Poss¹ est un pronom possessif dont N₁ est l'antécédent).

(17)a. Pierre se dépense à mener à bien ce travail.

b. Pierre dépense (son temps / ses forces) à mener à bien ce travail.

c. ?Pierre dépense tes forces à mener à bien ce travail.

Il y a une perte d'information dans (17a.) par rapport à (17b.).

N₂ n'est pas de la même classe distributionnelle que N₁:

d. * Pierre dépense son frère à mener à bien ce travail.

Boons e.a. (1976: 129) ne sont pas convaincus qu'il faut vraiment distinguer les verbes comme *dépenser*, étant donné qu'*employer*, qui signifie pratiquement

la même chose, est possible dans tous les cas de l'exemple (17).

1.2.3. La construction pronominale à SE-datif + partie du corps.

Ce sont les structures suivantes (Boons e.a. (1976: 127, 128)):

N_1 SE V $D_{\text{déf}}$ N_{pc} ⁴ (où $D_{\text{déf}}$ = article défini; N_{pc} = nom d'une partie du corps).

(18)a. Pierre se lave les pieds.

et: N_1 SE V N_2 Loc $D_{\text{déf}}$ N_{pc}

(19) Pierre se colle un pansement sur le bras.

Ces structures existent aussi dans une signification non-réfléchie:

(18)b. Pierre lui lave les pieds (, à Marie).

Seulement ce à N ne s'emploie pas dans la construction réfléchie:

(18)c. ?*Pierre se lave les pieds, à lui-même.

SE est coréférentiel avec le sujet, comme dans le cas des réfléchis, et SE est probablement datif, étant donné sa correspondance avec lui dans (18b.). La partie du corps peut seulement être interprétée comme partie du corps de N_1 , et l'article défini est obligatoire:

(18)d. *Pierre se lave ses pieds.

1.2.4. La construction réciproque

Les constructions réfléchies et "partie du corps" peuvent être ambiguës si le sujet est pluriel: elles peuvent avoir une interprétation réciproque. Pour éviter l'ambiguïté, on ajoute des mots comme eux-mêmes pour le réfléchi et l'un l'autre, mutuellement, pour le réciproque:

(20)a. Ils se lavent (l'un l'autre).

b. Ils se nuisent (l'un à l'autre).

c. Ils se chatouillaient les bras l'un de l'autre. (Kayne (1975: 399))

Il y a des verbes qui ont seulement un emploi réciproque, par ex. *se succéder* et les verbes avec le préfixe *entre-* comme *s'entretuer*.

Selon Kayne (1975: 351-355), l'interprétation réciproque est un fait sémantique, et selon lui il faut dériver les réfléchis et les réciproques de la même façon (voir 1.2.1.), à savoir avec la transformation Se-Placement:

X NP_i V Y Pro_i Z → 1 2 3 4 5 6 +R#3 4 6 (Kayne (1975: 375))

Boons e.a. (1976: 126) mentionnent une extension des possibilités d'avoir une construction pronominale, à savoir l'emploi statique (impossible au réfléchi):

- (21) Les deux rivières se longent (sur deux cents mètres).
- (22) Les deux (murs / extrémités de la ficelle) se touchent.

1.2.5. La construction réciproque à "avec"

Boons e.a. (1976: 126) signalent une autre façon de faire une construction réciproque:

N_1 SE V avec N_2 :

- (23) Pierre s'engueule avec Marie.

C'est-à-dire: Pierre et Marie s'engueulent.

Cette construction est moins productive que celle nommée en 1.2.4.

1.3. La relation N_0 V N_1 Ω ↔ N_1 SE V Ω

Il y a deux types de constructions pronominales qui ont cette relation avec les constructions non-pronominales correspondantes: les constructions *neutres* et les constructions appelées *moyennes* par Ruwet (1972: 94), *agent fantôme* par Boons e.a. (1976: 131), et par d'autres encore *pseudo-passives* ou *pseudo-réflexives*. Nous parlerons dans la suite de *neutres* et de *pseudo-réfléchis*.

1.3.1. La construction pronominale neutre

En général sont appelées *neutres* les constructions pronominales et non-pronominales qui ont la relation suivante avec les constructions transitives:

N_0 V N_1 ↔ N_1 (SE) V

Un exemple d'un neutre non-pronominal:

- (24)a. Paul cuit le poulet (transitif)
- b. Le poulet cuit (neutre).

Un neutre pronominal:

- (25)a. Jean a cassé une assiette (transitif)
- b. L'assiette s'est cassée (neutre)

Il y a des verbes neutres pronominaux, des verbes neutres non-pronominaux, et des verbes intermédiaires, qui sont tantôt pronominal, tantôt non-pronominal. Exemples de Boons e.a. (1976: 129, 130):

- (26)a. Le poulet (\emptyset / ?se) cuit.
- b. Le plomb (\emptyset / se) liquéfie à 327,4 degrés.
- c. Le ciel (? \emptyset / s') embrase depuis une demi-heure.

L'emploi de SE peut dépendre du contexte:

- (27)a. Pierre gonfle le ballon (depuis dix minutes / de gaz carbonique)
- b. Le ballon (\emptyset / se) gonfle depuis dix minutes.
- c. Le ballon (* \emptyset / se) gonfle de gaz carbonique depuis dix minutes.

Zribi-Hertz (1978) a développé une théorie, selon laquelle les neutres non-pronominaux ont une valeur plutôt imperfective, et les pronominaux une valeur plutôt perfective. Parmi les verbes qui s'emploient des deux manières, il y a une scission selon le degré de perfectivité:

- (28)a. Le rondin (a / *s'est) roulé. (imperfectif)
- b. Le sucre (a / s'est) caramélisé. (avec a: imperfectif; avec s'est: perfectif)
- c. Les arbres (*ont / se sont) chargé(s) de fruits. (perfectif)

Quelques-uns des arguments de Zribi-Hertz (1978) pour appuyer sa théorie: Si les verbes qui peuvent être pronominaux dans la construction neutre (par ex. *se caraméliser*) sont employés dans la construction N_1 être $V_{part. passé}$ (Le sucre est caramélisé), ces verbes ont une valeur d'*accompli*. Par contre, les verbes qui ne peuvent pas être pronominaux dans la construction neutre (par ex. *rouler*) ont plutôt une valeur passive dans la construction N_1 être $V_{part. passé}$, cp. (29a.)

- (29)a. Le rondin est roulé.
- b. *Voici cinq minutes que le rondin est roulé.
- c. Voici cinq minutes que le sucre est caramélisé. (accompli)
- d. Voici deux mois que les arbres sont chargés de fruits (accompli)

Certains verbes s'emploient avec SE dans un cadre perfectif, sans SE dans un cadre imperfectif:

- (30)a. Le savon a glissé.
- b. Le savon (a / s'est) glissé derrière le meuble.

Dans *Le savon a glissé*, l'accent est mis sur l'événement de *glisser*; *Le savon s'est glissé* met l'accent sur le fait que le savon se trouve maintenant derrière le meuble.

(31)a. Les concombres (?se) dégorgent.

b. Les concombres (?*ont / se sont) dégorgé(s) de leur eau.

Dans (31b.), *ont* est possible dans l'interprétation: "pendant un certain temps."

Le neutre pronominal s'emploie difficilement aux temps imperfectifs (comme le présent et l'imparfait):

(32) Où en est le poulet? - Sois tranquille, il (?se) cuit.

Si le procès consiste à ajouter à N_1 un élément de N_2 , SE est obligatoire, voir l'exemple (27c.) et:

(33)a. Le jardin (a / s'est) beaucoup embelli depuis l'hiver dernier.

b. Le jardin (*a / s'est) embelli d'une nouvelle pelouse.

Il y a même des cas où la forme pronominale est impossible normalement, mais obligatoire en la présence de *de* N_2 :

(34)a. La maison (\emptyset / *s') empeste.

b. La maison (* \emptyset / s') empeste peu à peu d'une intolérable odeur de moisi.

Cette différence de valeur entraîne des spécialisations, par ex.

N_1 V = changement momentané d'état.

N_1 SE V = changement durable.

(35) La branche (\emptyset /se) fléchit sous le poids des pommes.

se fléchit indique un changement qui peut persister après la chute des fruits.

Jusqu'ici la description de la théorie de Zribi-Hertz.⁵

Nous énumérons quelques propriétés générales des neutres pronominaux:

SE n'a pas de relation avec un actant quelconque de la construction transitive, il n'a pas de fonction grammaticale.

Il n'y a pas d'agent, même pas "sous-entendu", dans la construction neutre; le procès semble se dérouler de lui-même. C'est pourquoi nous parlons d'un *procès* et non pas d'une *action*.

Si N_1 (le sujet) est animé, il y a souvent ambiguïté avec l'interprétation réfléchie ou réciproque, par ex.:

(36)a. La foule s'est dispersée.

b. Les manifestants se sont dispersés.

Mais la différence entre les neutres et les réfléchis se voit clairement, si l'on considère que les neutres n'ont pas d'interprétation réciproque, et que l'on ne peut pas en faire la construction *ne ... que PRO-même* (au lieu

de la construction avec SE):

(37)a. Le brouillard s'est dissipé.

b. *Le brouillard n'a dissipé que lui-même.

(38) Les équipes se sont réunies (*l'une l'autre).

Zribi-Hertz (1978) nomme ces propriétés-ci:

Les neutres sont compatibles avec des expressions "progressives", comme *être en train de, lentement, aller + participe présent*:

(39) Le pouls du malade allait s'accélération.

Ils sont compatibles aussi avec des compléments causatifs, qui peuvent contenir le N_0 de la construction transitive:

(40)a. La pollution industrielle a asséché le climat.

b. Le climat s'est asséché sous l'effet de la pollution industrielle.

Les neutres dénotent un changement d'état spontané, involontaire, de N_1 .

Ruwet (1972: 100, 103-108) affirme que la construction neutre n'est pas productive, qu'il faut postuler des *verbes neutres* dans le lexique, tout comme les verbes intrinsèques. Les régularités de sélection seraient alors exprimées dans des règles de redondance lexicale. Un des arguments de Ruwet pour un traitement lexical et non pas transformationnel des neutres est le suivant: On peut enchâsser un infinitif sous *oser* ou *daigner* si le sujet sous-entendu de l'infinitif est le même que celui de *oser* ou de *daigner*. En outre, il faut que ce soit un sujet profond, non-dérivé:

(41) Justine a osé (gifler le marquis / *être caressée par le petit page).

être caressée a été dérivé à l'aide de T-passif.

Les neutres peuvent en effet être enchâssés sous *oser* ou *daigner*:

(42) L'équipe a osé (*être réunie / se réunir).

(43) La foule a daigné (*être dispersée / se disperser).

Donc le sujet *profond* de *se réunir* est ici *l'équipe* et non pas un agent ou une cause quelconque, qui a réuni l'équipe.

(Je trouve ces exemples un peu douteux, parce que l'emploi de *oser* et *daigner* implique une interprétation volitive, de sorte qu'il me semble plus plausible de considérer (42) et (43) comme des réfléchis, où le sujet profond est le même que le sujet superficiel).

Zribi-Hertz (1978) a une opinion opposée à celle de Ruwet (1972: 100, 103-108). Elle affirme qu'un tiers environ des verbes transitifs peut s'employer comme neutres, et que c'est une construction productive, c'est-à-dire que l'on peut formuler des règles, ou au moins des critères, auxquels les verbes transitifs

doivent répondre pour être employés comme neutres. Les verbes doivent satisfaire à deux relations:

N_0 V N_1 Comp(léments) \leftrightarrow N_1 SE V Comp

N_0 V N_1 Comp \leftrightarrow N_0 faire SE V N_1 Comp

(44)a. La pollution industrielle a asséché le climat.

b. Le climat s'est asséché.

c. La pollution industrielle fait s'assécher le climat.

Je tiens à mentionner encore une remarque de Zribi-Hertz (1978), à savoir qu'il y a, en général, une relation entre intransitivité et imperfectivité. Le terme, l'aboutissement d'un procès (perfectif) est exprimé par les compléments. Le fait que les neutres pronominaux ont un sens perfectif, signifie qu'ils sont "plus transitifs" que les neutres non-pronominaux, donc que SE a un peu la fonction d'un complément.

1.3.2. La construction pseudo-réfléchie

Ici vaut la même relation que pour les neutres, mais c'est la seule chose que les neutres et les pseudo-réfléchis ont en commun:

N_0 V N_1 Ω \leftrightarrow N_1 SE V Ω

(45) Ce veston se lave en dix minutes. (Ruwet (1972: 89))

(46) Les maisons se vendent difficilement.

(47) Les cuisses de grenouilles se mangent avec les doigts.

(Boons e.a. (1976: 131))

Exemples de Lo Cascio et autres (1980), qui distinguent des types divers, selon les fonctions sémantiques des actants, y compris des actants que Ruwet (1972: 94, 96) appelle "sous-entendus":

(48) Ce mot s'emploie fréquemment. (Agentive + Objective).

(49) Les assiettes se sont cassées hier (Causer + Objective; d'après notre acception des pseudo-réfléchis et des neutres, (49) est une phrase neutre)

(50) Des choses comme ça ne se voient pas souvent. (Expérencier + Objective)

(51) Une telle récompense ne se donne pas à n'importe qui. (Agentive + Objective + Expérencier)

(52) La nourriture ne se jette pas à la poubelle. (Agentive + Objective + Locative)

Dans la construction transitive $N_0 V N_1$, N_0 dénote l'agent qui dans la construction pseudo-réfléchie est sous-entendu et non-exprimé. Le fait qu'il y a en quelque sorte un agent, et que l'objet de l'action est le sujet de la phrase pseudo-réfléchie, fait ressembler cette construction à un passif. Mais ce qui la distingue du passif, c'est le fait que l'on ne peut pas avoir d'agent exprimé, et que le pseudo-réfléchi ne se rencontre pas dans tous les temps.

La construction pseudo-réfléchie a souvent une valeur générique (voir l'exemple (46)), habituelle (47), normative (47) ou elle indique une propriété du sujet (45). Par conséquent elle ne se voit guère dans un temps ponctuel, elle n'exprime pas un "événement particulier, localisé en un point du temps." (Ruwet (1972: 95)).

(53) *Ce veston s'est lavé hier à huit heures du soir.

La possibilité du passé composé, ou de "huit heures", dépend du contexte:

(54) Ce veston se lave de préférence à huit heures du soir.

(55) Les cuisses de grenouilles se sont mangées (pendant longtemps)
(Boons e.a. (1976: 132))

L'exemple (55) a perdu la valeur normative de (47) qui est au présent, il a seulement une valeur descriptive.

Le fait que des phrases comme (47) permettent plusieurs interprétations (descriptive, normative) est rattaché par Boons e.a. (1976: 132) au fait que l'on trouve la même ambiguïté chez *on*:

(56) On ne fait pas ce genre de choses.

Cette correspondance serait compatible avec l'hypothèse que l'agent sous-entendu des pseudo-réfléchis soit *on*, d'autant plus que l'expression d'un tel agent n'est pas possible au passif non plus:

(57) *Ce veston a été lavé par *on*.

Boons e.a. (1976: 132) disent que ces restrictions de temps et cette ambiguïté ne valent que pour les pseudo-réfléchis qui expriment un processus concret. Ceux qui dénotent un processus abstrait peuvent très bien se référer à un événement unique, daté, dont l'agent peut être connu:

(58) La question s'est discutée hier matin avec passion dans la salle de conseil.

Quelques propriétés de la construction pseudo-réfléchie:

Le pseudo-réfléchi existe seulement à la 3ème personne.

On peut employer des verbes transitifs directs seulement, contrairement au passif, qui existe aussi avec *obéir à* et *pardonner à*. (Gross, d'après Ruwet (1972:110) accepte le pseudo-réfléchi avec ces verbes).

L'agent sous-entendu (ou l'*experiencer* nommé par Lo Cascio e.a. (1980)) est le plus souvent humain. Ruwet (1972: 97) donne des exemples où il ne l'est pas:

(59) Un pont, ça se détruit facilement, il y suffit d'un gros orage.

Ruwet fait remarquer qu'il est nécessaire que ce soit un vrai *agent*, qu'il s'agisse donc d'une *action*. C'est pourquoi un verbe comme *comporter* ne s'emploie pas au pseudo-réfléchi (au passif non plus):

(60)a. Le gouvernement comporte 17 ministres.

b. *Des ministres, ça se comporte.

Le pseudo-réfléchi se rencontre souvent avec des adverbes comme *facilement*, *fréquemment* et avec *ça*.

Comme certaines autres constructions pronominales, le pseudo-réfléchi a parfois une forme impersonnelle. (61b.) est une phrase réfléchie impersonnelle:

(61)a. Beaucoup de personnes se sont présentées au concours.

b. Il s'est présenté beaucoup de personnes au concours.

Si l'on met une phrase pseudo-réfléchie dans une forme impersonnelle, on obtient parfois une phrase ambiguë:

(62)a. Beaucoup de vestons se lavent.

b. Il se lave beaucoup de vestons.

Dans (62b.) *il* peut aussi désigner une personne.

Lo Cascio e.a. (1980) donnent l'analyse suivante (qui vaut également pour des constructions non-pronominales):

Si N_1 est spécifique ou générique, il est obligatoirement en position préverbale. S'il ne l'est pas, la construction impersonnelle est possible, donc le NP est alors en position postverbale:

(63)a. Beaucoup de livres se publient en Hollande.

b. Il se publie beaucoup de livres en Hollande.

aussi:

c. Des livres, il s'en publie beaucoup en Hollande.

d. Des livres, il s'en publie dans le monde entier.

mais:

e. *Il se publie ces livres.

f. *Il se publie les livres.

Le sujet des pseudo-réfléchis est de préférence non-animé, sinon la phrase est souvent ambiguë:

- (64)a. Les enfants, ça se lave en dix minutes. (réfléchi, réciproque, pseudo-réfléchi). (Ruwet (1972: 97))
b. Les enfants se sont lavés en dix minutes. (réfléchi, réciproque).

Dans (64a.) l'interprétation pseudo-réfléchie est favorisée par la présence du mot *ça*, qui "déshumanise" le sujet.

Un sujet humain est surtout possible au pluriel et si ce n'est pas un nom propre.

Il peut y avoir aussi ambiguïté entre une interprétation pseudo-réfléchie et une interprétation neutre, suivant qu'on suppose la présence d'un agent ou non:

- (65) Une foule, ça se disperse aisément.
(66) Ce genre de branche se casse facilement.

Un exemple de Boons e.a. (1976: 132, 133) qui montre à quel point une phrase pronominale peut être ambiguë:

- (67) Cette machine s'abîme.

Interprétations:

- réfléchi (Cette machine n'abîme qu'elle-même)
- réfléchi-possessif (Cette machine abîme ses éléments vitaux)
- pseudo-réfléchi (Cette machine s'abîme à la main)
- neutre (un procès, comme dans: Cette peinture s'abîme de plus en plus)
- réciproque, si le sujet est pluriel

La construction SE + partie du corps ne peut être ambiguë qu'entre réfléchi et réciproque.

Evidemment, il y a dans la plupart des cas un ou plusieurs éléments qui réduisent l'ambiguïté, soit la nature des éléments N_1 , V et Ω , soit le contexte, soit l'univers du discours.

Boons e.a. (1976: 147) font remarquer que l'ambiguïté des constructions pronominales suggère pour les relations entre pronominal et non-pronominal une formule unique: $N_0 V N_1 \Omega \leftrightarrow N_1 SE V \Omega$. Les différentes interprétations se feraient à l'aide du contexte etc.

La construction pseudo-réfléchie est régulière et productive. C'est pourquoi Ruwet et d'autres grammairiens la dérivent par une transformation; voici celle de Ruwet (1972: 90):

$\Delta - V - NP - X \rightarrow 3 - SE + 2 - \emptyset - 4$
1 2 3 4

Quelques-uns des arguments de Ruwet (1972: 109-123) pour une solution transformationnelle:

(a) Les pseudo-réfléchis sont soumis à des contraintes syntaxiques et sémantiques, il n'y a pas de variations lexicales imprévisibles.

(b) On ne peut pas enchâsser les pseudo-réfléchis sous *oser* et *daigner* (voir 1.3.1.), donc les pseudo-réfléchis ont un sujet dérivé:

(68) Les enfants, ça n'ose pas se laver en dix minutes. (réfléchi, réciproque; *pseudo-réfléchi).

(c) Dans une phrase simple, il peut y avoir PRO-même si celui-ci est coréférentiel avec un NP dans cette même phrase simple:

(69)a. Marie parle d'elle-même.

Sinon, on peut mettre PRO, et non pas PRO-même:

b. Marie parle de lui

c. *Marie parle de lui-même.

De même dans cette phrase neutre:

(70) Quand tout s'effondre autour de soi(*-même) on perd la tête.

Dans (70), *soi* est coréférentiel avec *on*, qui n'est pas dans la même phrase simple. Regardons maintenant ces phrases pseudo-réfléchies:

(71) Cela se dit facilement de soi-même.

(72) Ce genre d'objet s'achète facilement pour soi-même.

Quel NP est coréférentiel avec *soi-même*? Ce doit être l'agent sous-entendu, un agent non-déterminé, ou *on*. (71) serait dérivé de Δ dit cela facilement de PRO.

(70) n'a pas cet agent sous-entendu, ce qui fait la différence entre neutres et pseudo-réfléchis:

(73)a. Cette branche s'est cassée hier *pour soi-même. (neutre)

b. Ces branches se cassent pour soi-même. (pseudo-réfléchi)

(d) On rencontre dans les phrases pseudo-réfléchies des compléments adverbiaux qui, sémantiquement, ne peuvent pas se rapporter au sujet, mais qui se rapportent à l'agent sous-entendu, de la même façon que dans la construction passive:

(74)a. Les vitres ont été brisées avec enthousiasme. (passif)

b. Les vitres, ça se brise avec enthousiasme. (pseudo-réfléchi)

c. *Les vitres se sont brisées avec enthousiasme. (neutre)

Dans la structure profonde, *avec enthousiasme* a été sélectionné pour le sujet profond, qui était Δ ou *on* dans (74a.) et (74b.), mais *les vitres* dans (74c.). Ceci prouve encore une fois que les pseudo-réfléchis sont dérivés transformationnellement et que les neutres ne le sont pas.

Nous donnons encore un exemple de Ruwet (1972) qui montre clairement la différence entre les pseudo-réfléchis et les neutres:

(75)a. J'ai cassé cette branche $\left\{ \begin{array}{l} * \text{sous son propre poids} \\ \text{d'une seule main} \\ \text{à coups de hache} \end{array} \right\}$

Phrase active où les adverbiaux se rapportent au sujet *je*, qui est l'agent.

b. Cette branche a été cassée $\left\{ \begin{array}{l} * \text{sous son propre poids} \\ \text{d'une seule main} \\ \text{à coups de hache} \end{array} \right\}$

Phrase passive, où les adverbiaux se rapportent à l'agent non-exprimé par NP.

c. Cette branche s'est cassée $\left\{ \begin{array}{l} \text{sous son propre poids} \\ * \text{d'une seule main} \\ * \text{à coups de hache} \end{array} \right\}$

Phrase neutre qui n'a pas d'agent, et où les adverbiaux se rapportent au sujet.

d. Une branche comme ça, ça se casse $\left\{ \begin{array}{l} \text{sous son propre poids (neutre)} \\ \text{d'une seule main (pseudo-réfl.)} \\ \text{à coups de hache (pseudo-réfl.)} \end{array} \right\}$

Phrase neutre ou pseudo-réfléchie. Si pseudo-réfléchie, les adverbiaux se rapportent à l'agent sous-entendu, comme au passif.

Lo Cascio e.a. (1980) ont une autre solution que Ruwet (1972). Ils considèrent SE comme représentant le sujet profond, le *Agentive* ou *Experiencer*.

Predicator NP NP (P NP)
 $\left[\begin{array}{l} + \text{ PRO} \\ - \text{ spec} \\ + \text{ hum} \end{array} \right] \quad \rightarrow \quad 1 \text{ SE } 3 \text{ 4}$
 1 2 3 4

ou: Pred NP NP
 $\left[\begin{array}{l} + \text{ PRO} \\ - \text{ spec} \\ - \text{ hum} \end{array} \right] \quad \rightarrow \quad 1 \text{ SE } 3 \quad (\text{voir l'exemple (59)})$
 1 2 3

Kayne (1975:397) propose deux solutions:

Se-Placement

On V NP... \rightarrow NP_i V Pro_i $\xrightarrow{\hspace{2cm}}$ NP se V
 ou: On V NP ... \rightarrow NP se V

Etant donné que SE-pseudo-réfléchi ne se comporte pas comme objet (contrairement aux autres SE), la deuxième solution est plus plausible.

Boons e.a. (1976: 147) ont l'hypothèse que SE est une *particule* qui dénote un certain degré de dédoublement du sujet vis-à-vis de lui-même, un dédoublement total chez les réciproques, moins chez les réfléchis, jusqu'à zéro chez les neutres. Cela ne s'applique pas aux pseudo-réfléchis, où SE pourrait être l'agent, ce serait alors un *pronom*.

Boons e.a. proposent donc une solution unique pour les pronominaux, avec une place particulière pour les pseudo-réfléchis. Dans la formule $N_1 SE V \Omega$, nommée à la page 13, N_1 est alors l'agent, ou bien SE est l'agent.

2. LA THEORIE DE LA GRAMMAIRE FONCTIONNELLE POUR LES CONSTRUCTIONS PRONOMINALES

2.0. Introduction

Nous avons vu dans le chapitre précédent qu'il existe toutes sortes de constructions pronominales, c'est-à-dire, la construction pronominale connaît plusieurs emplois, plusieurs interprétations. La Grammaire Fonctionnelle (Functional Grammar (FG), voir Dik (1978)) essaie d'expliquer l'existence de toutes ces interprétations. Dik et Gvozdanović (1981) proposent une règle de formation de prédicat qui fait d'un verbe non-pronominal un verbe pronominal, en diminuant le nombre d'arguments, ce qui a des conséquences pour la signification (Dik 1982). Dans ce chapitre nous donnons en résumé une partie de la Grammaire Fonctionnelle, ensuite nous exposons la théorie de Dik (1982) à propos des constructions pronominales.

2.1. La Grammaire Fonctionnelle (Dik (1978))

La FG prend comme point de départ pour une expression une *prédication*. Une prédication se compose de (a) un *prédicat* qui exprime une propriété ou une relation, et qui peut être verbal (V), adjectival (A) ou nominal (N), et (b) un ou plusieurs *termes*, qui désignent quelque chose ou quelqu'un.

Dans le lexique se trouvent les prédicats et les termes fondamentaux. Il y a des composantes spéciales qui contiennent des règles productives de formation de prédicats et de formation de termes, pour faire des prédicats et des termes dérivés.

Chaque prédicat est accompagné d'un *schéma de prédicat*, qui contient les informations suivantes: la forme lexicale du prédicat, sa catégorie syntaxique, le nombre d'arguments dont il est accompagné, les fonctions sémantiques de ces arguments, les restrictions de sélection pour sélectionner les termes qui peuvent remplir une position d'argument. Un terme est le mot qui remplit une position d'argument, un argument peut contenir plusieurs termes, par ex. un nom et un adjectif.

Un exemple du prédicat *donner* dans son schéma de prédicat:

(1) donner_V (x₁: animé (x₁))_{Ag} (x₂)_{Go} (x₃: animé (x₃))_{Rec}

Ag = Agent, Go = Goal, Rec = Recipient.

x₁, x₂, etc. sont des arguments. Chaque position d'argument contient toute l'information nécessaire. Nous en avons donné une partie seulement, par ex.

animé (x_1), ce qui veut dire que x_1 est animé.

Après l'introduction des termes, on obtient une prédication:

(2) donner_v (x_i : Jean (x_i))Ag (x_j : livre (x_j))Go (x_k : Marie (x_k))Rec

x_i , x_j , etc. sont des termes. La forme du terme x_i est *Jean*, on peut insérer plus d'information sur le terme x_i , par ex. qu'il est au singulier.

Chaque prédication exprime un certain *state of affairs*; Dik (1978: 32-34) en distingue quatre, selon les critères de *contrôle* et de *dynamisme*:

Action: + contrôle, + dynamisme

Position: + contrôle, - dynamisme

Procès: - contrôle, + dynamisme

Etat: - contrôle, - dynamisme

Chaque type de *state of affairs* apporte des fonctions sémantiques appropriées.

Un Agent ne se voit jamais dans un Procès, par exemple. Nous énumérons ci-dessous

les 4 types de *states of affairs* avec fonctions sémantiques des arguments qui peuvent accompagner le prédicat dans chaque type:⁶

Action: Agent (Ag), Goal (Go), Recipient (Rec), Direction (Dir), Source (So).

Position: Positioner (Po), Location (Loc), Go.

Procès: Processed (Proc), Force (Fo), Go, Rec, Dir, So.

Etat: fonction \emptyset , Temps, Loc

Exemples de certains types de prédication:

Actions:

Ag Jean part.

Ag Go Jean lit un livre

Positions:

Po Jean reste assis.

Po Go Pierre garde le cadeau

Procès:

Proc Jean tombe

Fo Go Le vent a ouvert la porte.

Etats:

\emptyset Les roses sont rouges.

\emptyset Loc La tasse est sur la table.

Les règles de formation de prédicat sont des règles productives, qui changent un prédicat fondamental ou dérivé en un prédicat dérivé. L'effet d'une telle règle est par exemple la dérivation, la composition, la combinaison de mots, le changement du nombre d'arguments, de leurs fonctions sémantiques.

2.2. La théorie de Dik (1982) pour les constructions pronominales

Dik (1982) propose (pas spécifiquement pour le français) une règle de formation de prédicat, dont l'input est un prédicat verbal, et dont l'output est un prédicat verbal avec un argument de moins. Voici la règle:

DETRANSITIVIZING PREDICATE FORMATION

input: $\text{pred}_V(x_1)(x_2)$

output: $\text{pred}_{V-R}(x_1)$

MEANING: 'la relation exprimée par pred_V s'applique à (x_1) '

R = réduction

La question est de savoir comment on peut interpréter une relation qui est normalement une relation entre deux arguments, mais qui s'applique ici à un seul argument.

Dik (1982) donne un exemple qui montre quelles peuvent être les interprétations:

input: $\text{hit}_V(x_1)_{Ag}(x_2)_{Go}$

output: $\text{hit}_{V-R}(x_1)$

signification: 'la relation de *hitting* s'applique à x_1

Nous avons une relation R_2 (à deux arguments), et une entité a . Il y a plusieurs possibilités d'interprétation:

Supposons d'abord que a soit x_1 , donc que x_2 ait été supprimé. Ici x_1 est l'Agent. Par ex.:

(3) The man hit-R

Il y a deux solutions:

(A) L'interprétation du deuxième argument non-spécifié

graphiquement: $(a) \xrightarrow{R_2} (x)$

(4) The man hit (something or other)

ce qui peut mener aisément à une désactualisation⁷:

(5) The man is a (habitual, potential) x-hitter.

(B) L'interprétation réfléchie

graphiquement:

$(a) \circlearrowleft R_2$

signification:

(6) The man hit himself⁸

Supposons maintenant que a soit x_2 , ici le Goal, donc que x_1 ait été supprimé:

(7) The ball hit-R

Alors nous avons la solution C:

(C) L'interprétation du premier argument non-spécifié

graphiquement:

$(x) \xrightarrow{R_2} (a)$

(8) (Someone or something) hit the ball

(Cela ressemble au passif sans agent: The ball was hit).

En cas de désactualisation:

(9) 'the ball has the property of typically being hit by some x'

Si a peut être aussi bien le premier ou le second argument, on peut très bien supposer que *the man* peut être aussi le second argument, de sorte que l'interprétation C vaut également pour *the man*:

(10)a. (Someone or something) hit the man

b. The man is typically hit by (someone or something)

Si l'argument de *hit-R* est au pluriel, il désigne un ensemble qui se compose de plusieurs entités a. Nous avons alors, outre les interprétations A, B et C, à savoir:

(A) the men hit (something or other)

(B) the men hit themselves

(C) (something or other) hit the men

(D) L'interprétation réciproque:

(11) the men hit each other

Nous avons vu, donc, que la règle de détransitivisation provoque une signification qui est à première vue illogique, que l'on peut interpréter de quatre façons, plus l'interprétation désactualisée dans A et C.

3. LES CONSTRUCTIONS PRONOMINALES EN FRANÇAIS ET LA THEORIE DE LA GRAMMAIRE FONCTIONNELLE

3.0. Introduction

Dans ce chapitre nous allons appliquer la théorie de la Grammaire Fonctionnelle, décrite dans le chapitre précédent, au système des constructions pronominales en français, tel que ce système a été exposé dans le premier chapitre.

Si l'on applique la règle de formation détransitivisante de prédicat, introduite dans le deuxième chapitre, et que nous appellerons dans la suite *règle de réduction*, au prédicat (simplifié)

laver $(x_1)_{Ag} (x_2)_{Go}$

le nouveau prédicat est

se laver (x)

se n'est pas un pronom, c'est un *symbole de réduction*.

Si x est l'Agent, donc si le Goal a été supprimé, on peut interpréter ce prédicat comme réfléchi ou réciproque. Si x est le Goal, au contraire, on peut interpréter le prédicat comme pseudo-réfléchi. Si x a la fonction de Processed, on a affaire à un neutre. Nous verrons dans ce chapitre que surtout cette dernière affirmation suscite des problèmes.

En résumé, les catégories du premier chapitre se produisent, ou s'expliquent, de la façon suivante:

$x = Ag \rightarrow$ réfléchis, réciproques, réfléchis + partie du corps, réfléchis-possessifs

$x = Go \rightarrow$ pseudo-réfléchis

$x = Proc \rightarrow$ neutres

3.1. Les constructions réfléchies et autonomes

3.1.1. L'interprétation réfléchie, *se laver* $(x)_{Ag}$

Un exemple d'une phrase réfléchie, faite de ce prédicat:

(1) Pierre se lave

Pierre est le seul argument, l'Agent, et la seule interprétation possible est qu'il se lave lui-même. C'est une dérivation régulière:

règle de réduction
 laver $(x_1)_{Ag} (x_2)_{Go}$ $\xrightarrow{\hspace{2cm}}$ se laver $(x)_{Ag}$

La règle réduit avec un le nombre d'arguments de *laver*, en même temps SE est ajouté comme symbole de réduction.

La même chose arrive aux verbes qui, en termes traditionnels, ont un objet indirect (seulement avec à-datif):

nuire à $(x_1)_{Ag} (x_2)_{Rec}$ $\xrightarrow{\text{règle de réd.}}$ se nuire $(x)_{Ag}$

(2) Jean se nuit

Cela vaut aussi pour les prédicats qui ont, à l'origine, trois arguments:

reprocher $(x_1)_{Ag} (x_2)_{Go} (x_3)_{Rec}$ $\xrightarrow{\text{règle de réd.}}$ se reprocher $(x_1)_{Ag} (x_2)_{Go}$

(3) Jean se reproche cet acte

Ce qui pose des problèmes ici, c'est qu'il faut, dans ces derniers cas, enlever le Recipient. Si l'on enlève à *reprocher* le Goal, il reste l'Agent et le Recipient. Alors toute interprétation est impossible.

Ce n'est pas une règle générale: il y a aussi des cas où il faut enlever le Goal:

destiner à $(x_1)_{Ag} (x_2)_{Go} (x_3)_{But}$ $\xrightarrow{\text{règle de réd.}}$ se destiner à $(x_1)_{Ag} (x_2)_{But}$

(4) Marie se destine au théâtre

Au fond, la règle de réduction peut supprimer n'importe quel argument, mais une interprétation du prédicat 'réduit' n'est pas toujours possible.

Souvent on peut connaître l'argument dont la suppression rend possible une interprétation: c'est l'argument dont les restrictions de sélection sont les mêmes que celles de l'Agent.

3.1.2. Le réfléchi-possessif

Cela ne vaut pas pour les constructions réfléchies-possessives, nommées au paragraphe 1.2.2, par exemple:

dépenser $(x_1: \text{animé})_{Ag} (x_2: \text{non-animé, possession de } x_1)_{Go}$ \rightarrow
 $\xrightarrow{\text{règle de réd.}}$ se dépenser $(x: \text{animé})_{Ag}$ ⁹

(5) Jean se dépense (à mener à bien ce travail).

Le x_2 supprimé (son temps, ses forces, etc.) n'a pas les mêmes restrictions de sélection que l'Agent, tout de même on peut considérer l'interprétation comme partiellement réfléchie, c'est-à-dire: l'objet de l'action est une partie seulement de l'Agent. Quoi qu'il en soit, le mécanisme pour arriver à une interprétation réfléchie ou réfléchie-possessive est le même en FG, donc il

n'est pas nécessaire de les distinguer l'une de l'autre dans ce chapitre.

3.1.3. Les autonomes

Considérons maintenant un verbe comme *attraper*. Si nous avons

se attraper $(x_1)_{Ag} (x_2)_{Loc}$

(voir § 1.1.2., la construction pronominale autonome), on ne peut pas formuler le prédicat original

attraper $(x_1)_{Ag} (x_2)_{Go} (x_3)_{Loc}$

car des phrases comme (6) et (7) sont agrammaticales:

- (6) *Paul a attrapé Pierre à la branche.
- (7) *Pierre a attrapé (son corps / son bras) à la branche.

Comment formuler le prédicat *attraper* et son comportement en ce qui concerne la règle de réduction? Il y a deux solutions: Dans la première il faudrait spécifier que dans certains cas l'application de la règle de réduction est obligatoire. Dans la seconde solution, il y aurait deux prédicats dans le lexique: *attraper* $(x_1)_{Ag} (x_2)_{Go}$ et *se attraper* à $(x_1)_{Ag} (x_2)_{Loc}$.

C'est-à-dire que les verbes 'autonomes' sont, en effet, autonomes, tels quels dans le lexique.

3.1.4. SE-datif + partie du corps

Une construction qui se comporte de la même manière que les verbes réfléchis est la construction pronominale à SE-datif + partie du corps (voir § 1.2.3.). Seulement il faut formuler un second prédicat. Prenons comme exemple le verbe *laver*. Nous connaissons déjà le prédicat

laver $(x_1: \text{animé})_{Ag} (x_2)_{Go}$

Or, il est besoin ici d'un autre prédicat:

- (8) laver $(x_1: \text{animé})_{Ag} (x_2: \text{partie du corps de } x_3)_{Go} (x_3: \text{animé})_{Rec}$

Après l'application de la règle de réduction, ce prédicat peut être devenu:

- (9) se laver $(x_1: \text{animé})_{Ag} (x_2: \text{partie du corps de } x_1)_{Go}$

Ici, c'est toujours le Rec qui est supprimé, chose évidente à cause des restrictions de sélection. L'interprétation de (9) est réfléchie ou réciproque, selon le même mécanisme que chez les verbes nommés dans § 3.1.1.

Un problème, que j'appellerais 'administratif', est la formulation du fait que la partie du corps est, en général, de x_3 , mais dans les cas où x_3 a été supprimé, de x_1 .

En résumé: Si le prédicat (8) ne passe pas par la règle de réduction, on pourrait avoir cette phrase:

(10) Jean lave les pieds à Marie.

Si la règle a été appliquée, on peut avoir:

(11) Jean se lave les pieds.

ou:

(12) Les enfants se lavent les pieds.

qui peuvent être interprétés comme réfléchi ou réciproque.

3.1.5. Problèmes

Quelques problèmes que suscite la théorie, jusqu'ici:

Comme la théorie de la FG n'établit aucun rapport entre l'argument supprimé et SE, il est difficile de décrire les constructions où le pronom est accentué, comme dans

(13) Il ne lave que lui-même

Je pense à cette solution-ci: Il faut simplement dire que (13) n'a pas passé par la règle de réduction. C'est une autre manière d'indiquer la réflexivité. Il s'agit du prédicat *laver*, à deux arguments. Seulement, le rapport sémantique entre les deux phrases n'est pas exprimé, dans ce cas.

Une autre chose qui n'a pas été expliquée, c'est le glissement de sens dans le cas de verbes comme *jeter* (voir § 1.2.1.):

$$\text{jeter } (x_1)_{Ag} (x_2)_{Go} \xrightarrow{\text{r\`egle de r\`ed.}} \text{se jeter } (x)_{Ag}$$

Sans application de la règle:

(14) Marie jette Pierre par la fenêtre:

avec application de la règle:

(15) Marie se jette par la fenêtre.

Cependant il faut se réaliser qu'un certain glissement de sens se produit très souvent, puisqu'une action avec soi-même se fait autrement qu'une action avec quelqu'un d'autre:

regarder qn: toutes les significations.

se regarder: dans un miroir, sur une image, etc., ou de haut en bas.

3.1.6. Les intrinsèques

S'il y a beaucoup de différence entre la signification d'un prédicat pronominal et non-pronominal, on considère le prédicat pronominal comme intrinsèque, comme

un autre prédicat avec d'autres traits sémantiques, qui se trouve dans le lexique indépendamment du prédicat non-pronominal. Par ex. *tromper* et *se tromper*. Ils seront donc classés de la même manière que les verbes intrinsèquement pronominaux, par ex. *s'évanouir*, *se moquer de*, *s'arroger*.

3.2. L'interprétation réciproque

Les constructions qui peuvent être interprétées comme réfléchies et où les restrictions de sélection de l'argument disparu sont les mêmes que celles de l'Agent, connaissent au pluriel aussi une interprétation réciproque. Cette interprétation se fait selon la théorie de § 2.2.:

$$\text{laver } (x_1)_{Ag} (x_2)_{Go} \xrightarrow{\text{r\`egle de r\`ed.}} \text{se laver } (x)_{Ag}$$

(16) Les enfants se lavent (l'un l'autre/les uns les autres)¹⁰

se succéder (x)_{Ag} a seulement une interprétation réciproque. On ne peut pas le prédire avec la FG, on peut seulement expliquer l'existence de certaines interprétations des constructions pronominales.

Cela est de même pour *se longer*, *se toucher*, qui n'existent pas comme réfléchis si l'argument est non-animé (voir § 1.2.4.). C'est une question de sens, et ce n'est pas prévisible dans la composante de la formation des prédicats.

Tout comme chez les constructions réfléchies, il existe des constructions réciproques où un prédicat est employé de deux façons, où il doit y avoir deux schémas de prédicat:

(17) Ils se chatouillent (l'un l'autre)

schéma de prédicat:

$$\text{chatouiller } (x_1)_{Ag} (x_2)_{Go} \xrightarrow{\text{r\`egle de r\`ed.}} \text{se chatouiller } (x)_{Ag}$$

(18) Ils se chatouillent les bras (l'un de l'autre)

schéma de prédicat:

$$\text{chatouiller } (x_1)_{Ag} (x_2: \text{partie du corps de } x_3)_{Go} (x_3)_{Rec} \xrightarrow{\text{r\`egle de r\`ed.}} \text{se chatouiller } (x_1)_{Ag} (x_2: \text{partie du corps de } x_1)_{Go}$$

Ce sont, évidemment, les mêmes schémas de prédicat que pour les constructions réfléchies et réfléchies + partie du corps. Ici l'indication de quel corps c'est une partie pose encore plus de problèmes, car ici ce sont les corps de x_1 et de x_3 . Mais c'est toujours un problème 'administratif'.

Quant aux réciproques à *avec* (§ 1.2.5.), c'est une construction si spéciale, qui ne connaît qu'une seule interprétation, que la meilleure solution me semble être celle d'introduire ces prédicats tels quels dans le lexique. C'est-

à-dire, deux prédicats différents:

engueuler $(x_1)_{Ag} (x_2)_{Go}$
 s'engueuler avec $(x_1)_{Ag} (x_2)_{Go}$

3.3. L'interprétation pseudo-réfléchie

Si le prédicat *laver* $(x_1)_{Ag} (x_2)_{Go}$ passe par la règle de réduction, un des arguments est supprimé. Si c'est le Goal, on obtient une construction qu'on interprète comme réfléchie ou réciproque. Si c'est l'Agent qui est supprimé, le prédicat *laver* (x) peut être interprété comme pseudo-réfléchi. J'ai décrit ce mécanisme interprétatif dans § 2.2., interprétation C.

Voici quelques exemples de prédicats:

laver $(x_1)_{Ag} (x_2)_{Go}$ $\xrightarrow{\text{r\`egle de r\`ed.}}$ *se laver* $(x)_{Go}$
donner $(x_1)_{Ag} (x_2)_{Go} (x_3)_{Rec}$ $\xrightarrow{\text{r\`egle de r\`ed.}}$ *se donner* $(x_1)_{Go} (x_2)_{Rec}$

L'Agent est toujours supprimé, c'est le Goal qui reste, parfois encore d'autres arguments, comme le Recipient chez *donner*. Exemples:

- (19) Ce veston se lave (en dix minutes)
- (20) Une telle récompense ne se donne pas à n'importe qui

Ces phrases ont souvent une valeur habituelle, générique, etc., comme il a été décrit dans § 1.3.2. Ce sont alors des cas de désactualisation, ce phénomène qui se produit si facilement quand un des actants est inconnu (voir § 2.2.).

Jusqu'ici nous avons parlé presque toujours d'actions. Le sujet de l'action (l'Agent) est animé. Dans les constructions réfléchies et réciproques, où l'argument ou un des arguments est l'agent, cet agent est donc animé. En revanche, l'argument des constructions pseudo-réfléchies (c'est-à-dire: pas l'Agent mais le Goal) est le plus souvent non-animé. Ainsi, le plus souvent, il n'y a pas d'ambiguïté entre les interprétations différentes.

Si le sujet est humain, l'interprétation pseudo-réfléchie est improbable. Je pense que c'est la raison du fait que la construction pseudo-réfléchie ne se voit qu'à la troisième personne, puisque les première et deuxième personnes sont toujours [humain].

Cette ambiguïté en cas d'un sujet humain est affaiblie par la désactualisation:

- (21) Cet homme se rencontre souvent ici.

La désactualisation, qui implique entre autres des restrictions de temps (pas de temps ponctuel), n'est pas nécessaire quand l'action est abstraite:

- (22) La question s'est discutée (hier matin)

Ici, une autre interprétation que la pseudo-réfléchie est impossible, parce que

le sujet non-animé ne peut pas être l'agent. Dans ce cas-ci toutes les restrictions de temps etc. qu'il y a normalement pour la construction pseudo-réfléchie, sont superflues.

Nous avons vu qu'il n'y a absolument pas d'agent dans la construction pseudo-réfléchie. Comment expliquer alors la présence du gérondif dans (23)?

(23) La télé se regarde en mangeant du fromage.

Le gérondif doit se rapporter toujours au sujet de la phrase:

(24) Jean regarde la télé en mangeant du fromage.

C'est Jean qui mange du fromage. Dans

(25) Pierre a vu Jean en mangeant du fromage.

c'est Pierre qui mange et non pas Jean.

Qui mange du fromage dans (23)?

Le même problème se pose pour les phrases pseudo-réfléchies qui comportent un complément circonstanciel de but, de manière, etc., comme dans cet exemple de Ruwet (1972) (voir § 1.3.2.):

(26) Les vitres, ça se brise avec enthousiasme.

Avec enthousiasme ne se rapporte pas aux vitres. Ici il doit y avoir un agent quelque part, l'antécédent de *avec enthousiasme*, tout comme il doit y avoir un antécédent de *en mangeant* pour (23).

Il faudrait trouver une manière de décrire qu'un prédicat, après avoir passé par la règle de réduction, contient toujours quelques vestiges de l'agent supprimé, afin que tout de même certains compléments puissent être ajoutés à ce prédicat dans la prédication.

3.4. Les neutres

Nous savons maintenant que si l'argument du prédicat 'réduit' est un Agent, on obtient une interprétation réfléchie ou réciproque, et que s'il est le Goal, l'interprétation est pseudo-réfléchie. Mais quand avons-nous une interprétation neutre?

Outre le prédicat cuire $(x_1)_{Ag} (x_2)_{Go}$, par ex.:

(27) Marie cuit le poulet.

on a le prédicat cuire $(x)_{Proc}$, par ex.:

(28) Le poulet cuit.

Se trouvent-ils dans le lexique? Ou est-il question d'une règle de formation de prédicat qui change l'un en l'autre?:

cuire $(x_1)_{Ag} (x_2)_{Go}$ $\xrightarrow{\text{règle de réd.}}$ cuire $(x)_{Proc}$

La délimitation entre ces neutres non-pronominaux et les neutres pronominaux reste assez vague, malgré les cas où la notion de perfectivité explique la différence entre eux, comme nous l'avons vu dans § 1.3.1. C'est un argument en faveur de l'insertion de tous les verbes neutres dans le lexique, certains sans pronom, d'autres avec, d'autres encore avec un pronom facultatif, où cela dépend de la perfectivité de la phrase.

Toujours est-il que beaucoup de prédicats pronominaux existeraient alors deux fois, une fois comme neutre, une fois comme prédicat 'réduit', dont l'argument n'a pas de fonction sémantique fixé d'avance. Il vaut autant chercher une manière d'intégrer ces deux prédicats. Il se passerait ceci:

$$V (x_1)_{Ag} (x_2)_{Go} \xrightarrow{\text{r\`egle de r\`ed.}} (se) V (x)_{Proc}$$

Par exemple, sans application de la règle:

(29) J'ai réuni l'équipe.

Après application de la règle:

(30) L'équipe s'est réunie.

L'Agent est supprimé, comme chez les pseudo-réfléchis, le Goal devient Processed, l'Action devient Procès. Le dernier changement distingue les neutres des autres pronominaux, de sorte qu'il est difficile de concevoir une telle règle. Mais supposons toujours qu'il en soit ainsi. Un argument en faveur de cette solution est que les restrictions de sélection du Goal et du Processed sont les mêmes. Le Goal change de fonction sémantique, seulement parce qu'il n'y a plus d'agent, l'agent a totalement disparu. C'est là la différence avec les pseudo-réfléchis. Là, c'est toujours une action, l'agent est encore un peu présent, ce qui rend possible le gérondif etc., que l'on ne voit pas chez les neutres.

Du point de vue sémantique, cette dernière solution me paraît très acceptable. Reste le problème qu'il y a tantôt un pronom, tantôt pas de pronom.

Un argument encore contre l'insertion des neutres dans le lexique est qu'il faudrait les distinguer tout de même des intrinsèques (qui se trouvent tels quels dans le lexique). C'est que chez les intrinsèques on peut supprimer le pronom après faire:

(31) Il nous a fait taire.

Chez les neutres c'est impossible, cela a été formulé par Zribi-Hertz (1978) (voir § 1.3.1.), dans un critère pour savoir si on a affaire à un neutre ou non:

$$N_0 V N_1 \leftrightarrow N_0 \text{ faire se } V N_1$$

Il y a encore d'autres différences entre les neutres et les intrinsèques, par exemple: les neutres ne s'emploient guère qu'à la troisième personne. C'est pour les mêmes raisons, je suppose, que chez les moyens: si le sujet est animé (donc aussi s'il est à la première ou à la deuxième personne), la phrase peut aussi être interprétée comme réfléchie ou réciproque.

Pour finir, je montrerai le mécanisme à l'aide du prédicat *abîmer*, qui a été employé aussi à la fin du premier chapitre pour illustrer le grand nombre d'interprétations de

(32) Cette machine s'abîme. (p. 13)

$\text{abîmer } (x_1)_{\text{Ag}} (x_2)_{\text{Go}} \xrightarrow{\text{r\`egle de r\`ed.}} \text{s'abîmer } (x)$

x = Ag: interprétation réfléchie, réfléchie-possessive, réciproque.

x = Go: interprétation pseudo-réfléchie.

x = Proc: interprétation neutre.

CONCLUSION

Dans le dernier chapitre nous avons vu que la description des constructions pronominales en français est possible, en grandes lignes, dans le cadre de la Grammaire Fonctionnelle.

Les réfléchis et réfléchis-possessifs sont dérivés par la règle de réduction, tout comme les réciproques. Toutefois nous avons signalé le problème de l'existence d'une construction non-pronominale (avec *lui-même* etc.) qui est réfléchie elle aussi, nous avons signalé le problème du glissement de sens dans la construction pronominale par rapport à la construction non-pronominale, et le fait que certaines constructions pronominales sont impossibles dans une signification réfléchie (*se succéder*).

Pour obtenir, par la règle de réduction, une construction à SE-datif + partie du corps, il faut postuler, pour ces verbes, un second prédicat dans le lexique.

Les autonomes, les intrinsèques et les réciproques à avec se trouvent tels quels dans le lexique, avec le pronom SE.

Les pseudo-réfléchis peuvent être dérivés, eux aussi, par la règle de réduction. Seulement il est difficile de décrire les constructions où il y a un gérondif ou un complément circonstanciel qui se rapportent à l'argument disparu.

Pour les neutres il y a deux possibilités: ou bien les dériver par la règle de réduction, ou bien les introduire comme pronominaux dans le lexique. Nous avons montré quelques avantages et désavantages des deux solutions; il faudrait des études plus amples pour savoir laquelle des deux est la meilleure.

NOTES

1. SE dénote le pronom 'réfléchi' dans toutes les personnes.
 Ω dénote des compléments éventuels.
Voir Boons et autres (1976: 123, 129, 135). Boons (1976:123) emploie la notation $N_0 V \leftrightarrow N_0 se V$.
Boons (1976: 135) emploie au lieu de la formule (b) de la page 1, $N_j V N_i \Omega \leftrightarrow N_i SE V \Omega$
Pour obtenir plus d'uniformité, nous avons adopté la notation avec N_0, N_1 etc. Etant donné que nous prenons comme point de départ les constructions *pronominales*, nous employons pour celles-ci une seule formule $N_1 SE V \Omega$. C'est pourquoi la formule des constructions non-pronominales commence tantôt par N_0 , tantôt par N_1 .
2. La notation (x/y) signifie: ou bien x, ou bien y. Dans la suite, nous emploierons aussi le signe \emptyset , qui indique: 'rien', donc (\emptyset/SE) signifie: ou bien SE, ou bien rien.
3. qn = quelqu'un, qc = quelque chose
4. Cette formule désigne une *structure*, non pas une *relation*. La relation avec la construction non-pronominale est indiquée dans § 1.2.
5. Son visage se durcit (d'un être vivant)
Son corps durcit (d'un mort)
Cette différence n'est pas expliquée par la théorie de Zribi-Hertz. Cet exemple (il en existera beaucoup d'autres) montre qu'il reste à faire beaucoup de recherches dans ce domaine.
6. Nous parlons seulement de la prédication nucléaire, c'est le prédicat avec les arguments indispensables à ce prédicat.
7. En cas de *désactualisation*, une prédication n'indique pas une action qui a lieu à un certain moment, mais une action qui pourrait avoir lieu (potentiellement), ou qui a lieu souvent (habituellement).
8. Dans cette forme, *himself* semble être plutôt le Goal. Mais cette phrase indique seulement la signification de l'interprétation réfléchie. Il y a aussi des langues où l'élément '*himself*' se trouve par ex. à l'intérieur

du verbe.

9. Nous mentionnons, pour les arguments, seulement l'information qui est important pour notre exposé.

Une notation plus stricte de ce schéma de prédicat:

dépenserv (x_1 : animé (x_1))_{AG}(x_2 : inanimé(x_2): {(x_1)_{POSS}}(x_2))_{GO}

(Dik 1981, chap. 4)

10. *l'un l'autre*, etc., sont ajoutés seulement pour indiquer la *signification*, ici, de *se laver* (x)_{AG}. *l'un l'autre* fait partie de la catégorie d'expressions qui diminuent ou suppriment l'ambiguïté, comme par ex. *mutuellement*, et, pour l'interprétation réfléchie, *lui-même*, etc.

REFERENCES

BOONS, J.P., A. Guillet, C. Leclere

1976 *La structure des phrases simples en français*. pp. 120-163. Paris.

LO CASCIO, V., H.W. Haverkate, W. van Eeden, A.C. de Kok

1980 *Pseudo-reflexive sentences: A comparative Analysis between four Romance Languages*.

DIK, S.C.

1978 *Functional Grammar*. Amsterdam: North-Holland.

1981 *Studies in Functional Grammar*. London, Academic Press.

1982 'On the status of verbal reflexives'. Instituut voor ATW, Universiteit van Amsterdam.

DIK, S.C., J. Gvozdanović

1981 'Subject and Object in Serbo-Croatian'. In: Hoekstra e.a. (1981) pp. 21-39.

GROSS, M.

1968 *Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe du verbe*. Paris.

1975 *Méthodes en syntaxe*. Paris.

KAYNE, R.S.

1975 *French Syntax: The Transformational Cycle*. pp. 342-403. M.I.T. Press.

RUWET, N.

1972 *Théorie syntaxique et syntaxe du français*. pp. 87-125. Paris

ZRIBI-HERTZ, A.

1978 'Le poulet a cuit, le poulet s'est cuit: Une opposition aspectuelle parmi les verbes neutres du français'. in: *Studies in French Linguistics*, Vol. I, Nr. 1, Jan. 1978.

